

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 50 (1993)

Heft: 7

Vorwort: Le sport pour l'enfant

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport pour l'enfant

Yves Jeannotat

Consacré à la prévention du dopage, le traditionnel Symposium de Macolin semble avoir enfin ouvert une voie nouvelle à travers un territoire relativement bien connu, mais dont on sait qu'il est truffé de pièges. Le pays de la «dope» est aussi pervers qu'un Disneyland. L'invitation à y pénétrer est alléchante, tendre, fascinante, les promesses de jouissance irrésistibles: du rêve jusqu'à la fin de ses jours! La formule utilisée est engageante: monde doré et docile, animaux serviles, enfants à corps d'adultes, adultes à visage d'enfants... Tout y est conçu pour faire croire au paradis sur terre: poudre aux yeux, leurre et mirage... Mais la minute d'illusion se vend à prix d'or. Sitôt le temps écoulé, Merlin l'Enchanteur éjecte ses hôtes sans pitié et sans se soucier le moins du monde de ce que sera leur retour sur terre et dans la dure réalité quotidienne... L'artifice ayant épuisé ses effets, il ne reste plus que des débris pour abriter peines et désillusions... Victimes, les adultes n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes et aux raisons qui ont guidé leurs choix. Pour eux, si la prévention peut encore servir à quelque chose, elle n'est plus synonyme d'éducation fondamentale, mais d'éducation permanente toute faite, elle, d'une information claire, complète, précise!

*

Il en va tout autrement si l'on a affaire à des enfants et à des adolescents: la prévention, dans ce cas, est étroitement liée à l'éducation, ces deux secteurs impliquant un total engagement des adultes, responsables de la protection physique et morale des mineurs. Pour satisfaire à leur mission dans ce domaine, ils doivent d'abord s'appuyer sur leur raison et sur leur cœur puis, lorsqu'elles existent, sur certaines réglementations ou recommandations, officielles ou non: le Code du travail, qui limite strictement les charges que l'on est en droit de faire subir à l'organisme juvénile par exemple; ou la Convention sur les Droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies; ou encore la Charte genevoise des droits de l'enfant dans le sport.

L'enfant est menacé de partout: par la drogue au coin de la rue, à la porte même de l'école, par le dopage dans des cas extrêmes il est vrai, par de nombreux autres fléaux encore qui, tous, menacent l'éclosion du jeune être, du jeune sportif en particulier, fléaux parmi lesquels l'entraînement intensif précoce n'est pas le moindre.

Il équivaut, en vérité, à une torture subtile et pernicieuse appliquée, parfois, sous le couvert et la bienveillante indulgence des pouvoirs publics (prestige national), des autorités sportives (orgueil et ambition), des médecins (recherche), de la famille même (frustrations parentales). Jacques Personne, ancien professeur d'EPS à l'Institut national du sport et de l'éducation physique de Paris, ancien entraîneur national de basketball, le dénonce une fois de plus avec véhémence dans un nouveau livre intitulé «Le sport pour l'enfant» (Editions de l'Harmattan, 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, F - 75005 Paris). Très documenté, cet ouvrage complète utilement «Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant» qui, en 1988, avait valu à son auteur le Prix de l'Académie nationale française de médecine. L'un et l'autre devraient être en possession de toutes celles et de tous ceux qui s'occupent d'enfants pris - ou qui peuvent être pris - dans l'engrenage dangereux de la haute compétition.

*

L'entraînement intensif précoce est une forme extrêmement perverse d'exploitation de l'enfance, car son résultat, bâti la plupart du temps sur des larmes et des souffrances invisibles, éveille l'admiration de la société avide de spectacle et de prouesses. Petites à souhait, d'apparence fragiles, éthérides, les poupées-caoutchouc semblent, c'est vrai, virevolter plus près du ciel que de la terre. Comment ne pas désirer s'identifier à elles? D'autant que, hélas, rares sont ceux qui connaissent l'appréciation du chemin qu'elles ont dû parcourir pour en arriver là; rares aussi, d'ailleurs, ceux qui s'en

préoccupent vraiment... Or, ce n'est pas de la pratique sportive que proviennent les dangers pour les jeunes, écrit le professeur Villaumey en préface à «Sport pour l'enfant», mais de ses excès!

Le droit au risque relève du libre choix de l'adulte, explique Jacques Personne en substance. Il est donc normal qu'il lui soit reconnu, à condition qu'il n'en fasse pas courir aux autres et qu'il en soit bien informé. Il n'en va pas de même s'il s'agit d'enfants et d'adolescents, placés sous la responsabilité de la famille et des collectivités publiques.

*

Comme l'éducation physique, le sport est un merveilleux instrument «pour» l'enfant si on lui conserve sa pleine notion de jeu. Par contre, orienté vers la compétition de haut niveau, il devient une activité faite «par» l'enfant «pour» l'adulte, avec toutes les menaces d'atteinte à l'intégrité que cela pré-suppose.

Conclusion concrète: pour attaquer à la racine un mal à peine moindre que celui du dopage, il est capital que le CIO d'abord, les fédérations internationales ensuite, aient le courage de relever l'âge de participation des jeunes aux compétitions d'adultes... ■

